



## LINKY : LE NOUVEAU COMPTEUR ÉLECTRIQUE

Le remplacement des compteurs actuels par des compteurs communicants est obligatoire et encadré par la loi.

Le déploiement du compteur communicant s'inscrit dans le cadre d'une démarche européenne et nationale remontant au début des années 2000 et encadrée par plusieurs textes législatifs et réglementaires.

### Linky, c'est quoi ?

Linky est un compteur électrique de nouvelle génération. Il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention d'un technicien. 485 000 compteurs vont être posés en Morbihan.

Grâce à Linky :

- Le relevé des consommations va se faire à distance et quotidiennement,
- Les interventions techniques courantes se feront à distance dans des délais plus rapides et à coût réduit,
- En cas d'incident ou de panne, le diagnostic sera facilité, Enedis dépannera plus vite,
- Les clients pourront mieux connaître leur consommation d'électricité, pour mieux la maîtriser, via leur espace internet sécurisé.



### Comment se passe la pose du compteur Linky ?

A Sulniac en janvier et février 2017, les compteurs d'électricité vont être remplacés par les nouveaux compteurs « Linky ».

**Vous recevez actuellement un courrier d'information d'Enedis, le concessionnaire de Morbihan Energies propriétaire des compteurs.**

- Si le compteur actuel est situé à l'intérieur du logement, un rendez-vous est pris par AIRRIA, entreprise missionnée par Enedis pour la pose des compteurs Linky sur la commune de Sulniac.

- Si le compteur est situé à l'extérieur du logement, AIRRIA informe le client par courrier de la période d'intervention.

L'opération de pose dure environ 30 minutes et une coupure d'alimentation est nécessaire.

Les techniciens sont identifiables par un badge professionnel et les véhicules portent également des autocollants dotés d'un logo « Partenaire Enedis pour Linky ».



**Le changement de compteur n'est pas facturé aux clients. Le contrat actuel du client avec son fournisseur d'énergie n'est pas modifié.**

**Vous avez des questions, Enedis se tient à votre disposition en mairie :**

- le lundi 12 décembre de 14h à 17h
- et le mercredi 14 décembre de 9h à 12h.

**Vous pouvez aussi poser vos questions à Enedis au 0 800 054 659 (prix d'un appel local) ou consulter le site internet : [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr), rubrique Linky**

## LINKY : LE NOUVEAU COMPTEUR ÉLECTRIQUE

Le remplacement des compteurs actuels par des compteurs communicants est obligatoire et encadré par la loi.

Le déploiement du compteur communicant s'inscrit dans le cadre d'une démarche européenne et nationale remontant au début des années 2000 et encadrée par plusieurs textes législatifs et réglementaires.

### Linky, c'est quoi ?

Linky est un compteur électrique de nouvelle génération. Il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention d'un technicien. 485 000 compteurs vont être posés en Morbihan.

Grâce à Linky :

- Le relevé des consommations va se faire à distance et quotidiennement,
- Les interventions techniques courantes se feront à distance dans des délais plus rapides et à coût réduit,
- En cas d'incident ou de panne, le diagnostic sera facilité, Enedis dépannera plus vite,
- Les clients pourront mieux connaître leur consommation d'électricité, pour mieux la maîtriser, via leur espace internet sécurisé.



### Comment se passe la pose du compteur Linky ?

A Sulniac en janvier et février 2017, les compteurs d'électricité vont être remplacés par les nouveaux compteurs « Linky ».

**Vous recevez actuellement un courrier d'information d'Enedis, le concessionnaire de Morbihan Energies propriétaire des compteurs.**

- Si le compteur actuel est situé à l'intérieur du logement, un rendez-vous est pris par AIRRIA, entreprise missionnée par Enedis pour la pose des compteurs Linky sur la commune de Sulniac.

- Si le compteur est situé à l'extérieur du logement, AIRRIA informe le client par courrier de la période d'intervention.

L'opération de pose dure environ 30 minutes et une coupure d'alimentation est nécessaire.

Les techniciens sont identifiables par un badge professionnel et les véhicules portent également des autocollants dotés d'un logo « Partenaire Enedis pour Linky ».



**Le changement de compteur n'est pas facturé aux clients. Le contrat actuel du client avec son fournisseur d'énergie n'est pas modifié.**

**Vous avez des questions, Enedis se tient à votre disposition en mairie :**

- le lundi 12 décembre de 14h à 17h
- et le mercredi 14 décembre de 9h à 12h.

**Vous pouvez aussi poser vos questions à Enedis au 0 800 054 659 (prix d'un appel local) ou consulter le site internet : [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr), rubrique Linky**